

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Référence
2026-19

Objet de la délibération
Attribution des subventions aux associations - exercice 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	12

Date de la convocation
14/04/2026

Date d'affichage
14/04/2026

Vote

L'an 2026, le 27 avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Soleymieux s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.

Présents : M. RONZIER Julien, BOUTTE Thérèse, FAURE Sophie, OLLIER Séverine, PERRIN Sophie, PHALIPPON Sandrine, POMMIER Régine, POYET Manon, BAISSAT Serge, DUMAS Jean-Marc, LANDON Loïc, MEFTAH Pascal, QUATRESOUS Christian, SOUBEYRAND Daniel

Excusé(s) :

A été nommé(e) secrétaire : M. QUATRESOUS Christian

Objet de la délibération : Attribution des subventions aux associations - exercice 2026

Le Conseil municipal de SOLEYMIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des demandes de subventions des associations de la commune :

DÉCIDE :

- L'attribution des subventions de fonctionnement aux associations de la commune pour l'exercice 2026,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260427-2026-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026
Publication : 30/04/2026

A la majorité

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 2

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en
préfecture du
LOIRE.

conformément au tableau ci-après :

Association	Montant 2026
ADAPEI (montbrison)	150€
Amicale des Sapeurs- pompiers de St Jean Soleymieux	230€
Chasse de Soleymieux	100€
Comité des fêtes de Soleymieux	150€
DDEN	0€
ESHF	175€
La Truite de Soleymieux	150€
MJC les Fougères	230€ + 70€ exceptionnellement pour les 30ans de l'association
NMSB	0€ mais le prêt gratuit de la salle du tilleul pour la soirée Halloween
Sou des Ecoles	230€
Rencontre et Loisirs	150€
Au fil de la Mare	0€

- Les crédits correspondants sont inscrits au budget
primitif 2026

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
Julien RONZIER



Secrétaire de séance
M. QUATRESOUS Christian

Publicité des actes de la commune par voie électronique le

23 JUL. 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260427-2026-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

Publication : 30/04/2026